

## Réunion à la Coopération Suisse du Bénin: 23 septembre 2022

**Présents :** M. Schranz, Chef suppléant de coordination internationale, Dr. de Buys (FCEA, CHUV), Mme C. Jung (FCEA)

Le Dr. De Buys expose les activités de la Collaboration chirurgicale FCEA-CHUV-Bénin-(Togo) ainsi que la situation du départ de TdH.

Les 3 axes soutenus par la coopération suisse au Bénin sont :

- Promotion entrepreneuriale / Rurale
- Gouvernance
- Éducation de base et formation professionnelle

Étant donné que la coopération suisse n'a pas de volet santé dans ses projets de développement, M. Schranz donne le contact de divers acteurs suisses qui agissent au niveau médical au Bénin :

- Véronique Suttles, 0786685191 engagée par CHUV épidémiologue : médecin. A passé plusieurs années au Bénin.
- ONG Jura-Suisse : Travaillent dans le Nord. Hôpital Tangietta.
- Médecin en chef des urgences de Délemont. Chaque année, elle peut venir 3 mois au Bénin. A l'hôpital Saint Luc.
- Médecins du Monde Suisse : Soins palliatifs, violence basées sur le genre.
- MSF Belgique : nouvel intervenant.
- US AID : gros programme des États-Unis.
- Ambassade de Belgique : travaille avec le ministère béninois.
- Handicap International

Dr. De Buys mentionne que les besoins financiers actuellement pour assurer la transition après le départ de TdH sont d'environ 20'000 CHF/an afin d'assurer le salaire des personnes clés dans le réseau au Bénin.

M. Schranz conseille de solliciter les Partenaires locaux, ONG nationales ou internationales et gouvernement.

Il mentionne également que la coopération peut soutenir parfois des petites actions : pour tester des choses innovatrices ou pour le secteur culturel. La demande est à envoyer directement à la coopération, car si envoyée à Berne, il la transfère directement. Ces actions ne sont pas répétées. Pour les demander, il faut avoir minimum 50% de cofinancement. La durée maximum est de 12 mois.

### **Transferts :**

Si nécessité d'aide pour éclaircir des questions quand aux demandes de visas, il y a une agence consulaire à la coopération qui peut faire le lien avec l'Ambassade Suisse à Accra pour y répondre.

### **Togo :**

Il y a uniquement un consul honoraire au Togo qui peut soutenir les projets transfrontaliers. Il faut donc mentionner le transfert des togolais dans la demande de financement à la coopération.

**Fait le 24.9.2022, C. Jung**